

Paris, le 21 septembre 2020

Le Secrétaire général

à

M. le Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Monsieur le Ministre,

Nous nous attendions à une rentrée scolaire difficile et exigeante pour les inspecteurs et ce qui se passe sur le terrain confirme largement nos craintes. Nous savions que nous devrions accompagner au plus près les équipes pédagogiques, mais nous nous trouvons aussi confrontés, tout particulièrement dans le 1^{er} degré, à la nécessité d'organiser le service dans le respect d'un protocole sanitaire particulièrement mouvant. Si nous comprenons ces exigences nécessaires pour lutter au mieux contre la propagation de la maladie, nous regrettons une fois encore les annonces tardives, communiquées largement avant même que les cadres ne puissent s'organiser pour les mettre en œuvre.

Dans ce contexte, les inspectrices et les inspecteurs s'épuisent et nous sommes en bien des lieux à la limite du burn-out. Nous vous alertons une nouvelle fois sur l'absolue nécessité de préserver la capacité de réponse des inspecteurs en limitant toutes les contraintes sur d'autres versants que l'accompagnement des équipes. La mise en place de la nouvelle version du protocole sanitaire qui induit la réouverture de nombreux lieux d'enseignement ne se fera pas sans engagement fort de votre encadrement ; celui-ci ne sera possible qu'en évitant les tensions externes.

De nombreux collègues nous ont ainsi alertés sur les tensions générées par la tenue d'une action de formation massive à distance. Ainsi que nous avons eu récemment l'occasion de le dire à M. Charles Torossian, le SI.EN UNSA est particulièrement attaché à la qualité de la formation continue des inspecteurs, cependant il est clair que celle-ci ne peut être efficace que si ces derniers possèdent une disponibilité suffisante pour entrer activement dans ce dispositif, ce qui n'est manifestement pas le cas aujourd'hui. Notre organisation syndicale vous demande donc de reporter l'action du D1500 prévue cette semaine. Elle vous informe que si ce report n'était pas mis en œuvre de nombreux inspecteurs ne pourraient participer à cette action, ce qui nous semblerait tout à fait regrettable, mais totalement inévitable. Nous veillerons aussi à ce que les inspectrices et les inspecteurs ne fassent l'objet d'aucune pression de leur hiérarchie locale pour assister à cette formation et ne manquerions pas de vous alerter sur ce point si nécessaire.

Soyez assuré, Monsieur le Ministre de l'investissement sans faille de notre organisation pour la défense des intérêts de l'École, de ses élèves et de ses acteurs.



P. ROUMAGNAC